

Cr 03-2025-004

Lors du vote du compte administratif

Nombre de membres en exercice	☒	49
Nombre de membres présents	☒	44
Nombre de suffrages exprimés	☒	44
Votes	Contre	Pour

CCAS PANISSIERES

DELIBERATION
DU 26 MARS 2023
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
SUR LE COMPTE DE GESTION
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats

Nombre de membres en exercice	☒	49
Nombre de membres présents	☒	44
Nombre de suffrages exprimés	☒	44
Votes	Contre	Pour

SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Date de la convocation.....10...mars...2025

Séance du 21.03.25 à 18 heures

Le 21.03.25...réuni sous la présidence (1) de M. Nollard...présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative.

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	1 870,96 €	
Part affectée à investiss		
Opérations de l'exercice	11 783,48 €	12 378,36 €
Totaux	13 654,44 €	12 378,36 €
Résultat de clôture	1 275,88 €	

Besoin de financement
Excédent de financement
Restes à réaliser DEPENSES
Restes à réaliser RECETTES
Besoin total de financement
Excédent total de financement

INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,

5° Reporte le déficit de fonctionnement de 12 153,38 euros

Ont signé au registre des délibérations MM.....

au compte 1068 (recette d'investissement)
au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Pour expédition conforme,
Le Président (lors du vote du compte administratif),

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),



1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
2) En fonction des données communiquées par le comptable